



## *La Lettre des Amis de la Bertais-Vassot*

Octobre 2023 (extrait)

### Adhésion à l'Association

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros de cette Lettre, pensez à régler au plus vite votre cotisation à l'association "Les Amis de La Bertais" pour la présente saison. *Il n'y aura pas de rappel !*

#### **Au sujet des différents modes d'adhésion :**

*Vous êtes récemment entré en contact avec notre Association ; ou encore, ancien adhérent, vous souhaitez maintenir votre lien avec les Amis de La Bertais-Vassot. Dans les deux cas, nous vous invitons à lire les explications suivantes pour vous aider à choisir le mode d'adhésion correspondant le mieux à votre degré d'engagement et à nous retourner ensuite la demande d'adhésion figurant sur le coupon-réponse ou à effectuer cette démarche en ligne sur la page dédiée de notre site.*

En effet, nos statuts prévoient l'existence de deux types d'adhérents en rapport avec le degré d'implication de chaque membre dans notre groupe. Il vous appartient donc d'opter pour l'une des deux qualités explicitées ci-dessous, option valable pour toute l'année en cours.

**1) Membre ami :** Membre qui souhaite participer régulièrement aux activités proposées par l'Association et/ou qui souhaite assumer une coresponsabilité dans le financement de son fonctionnement. Le Membre Ami règle une cotisation annuelle minimale de **240 €\***.

Celle-ci est payable par chèque (et peut alors être fractionnée en 4 chèques de **60 € chacun** encaissés au début des mois d'**octobre**, de **janvier**, d'**avril** et de **juillet**). Elle peut aussi désormais être réglée en ligne, par carte bleue ou par virement bancaire, selon les modalités indiquées sur le site.

En contrepartie de quoi, le Membre Ami est étroitement associé à la vie de l'Association (inscription prioritaire aux animations, voix délibérative lors des Assemblées Générales). En outre, quand il participe à une activité résidentielle, il bénéficie d'une exonération partielle ou totale de ses frais d'hébergement, cela dans les limites du budget prévisionnel. Ainsi, pour cette saison, le coût de l'hébergement a été fixé pour les Membres Amis à **24 €** par nuit dans la Maison (et **12 €** en camping sur la propriété).

*\* En cas de réelle difficulté financière, une modulation est possible comme expliqué ci-dessous.*

**2) Membre sympathisant :** Membre qui, pour la saison en cours, ne veut et/ou ne peut participer que de façon irrégulière ou ponctuelle aux animations proposées, mais qui pourtant souhaite être tenu informé de la vie et des activités de l'Association. Le Membre sympathisant règle une cotisation annuelle de **50 €** payable en une seule fois lors de son adhésion (par chèque ou en ligne par carte bleue ou virement). En contrepartie de quoi il est destinataire des courriers de l'Association, peut demander un accès au blog et est invité à l'Assemblée Générale annuelle (où il n'a qu'une voix consultative). Si, exceptionnellement, il est hébergé sur place, il devra participer aux frais d'hébergement à part entière soit, actuellement, **40 €** par nuit (**20€** en camping sur la propriété).

**IMPORTANT** : lors de l'AG d'octobre 2023, le choix a été reconduit *de ne pas augmenter les cotisations*. En place de quoi, les personnes qui le peuvent sont invitées à faire *une donation complémentaire* d'un montant laissé à leur appréciation au moment où elles règlent leur cotisation. Nous comptons sur ce complément financier pour équilibrer notre budget. D'avance merci pour votre générosité...

**\* Extrait du règlement interne de l'association :**

*« Une possibilité de modulation du prix de la cotisation de Membre Ami existe pour les personnes qui se sentent moralement très investies à La Bertais, mais qui rencontrent une difficulté objective à supporter intégralement le coût de la cotisation. Dans un tel cas, les personnes concernées sont invitées à fixer elles-mêmes en conscience le montant de leur cotisation de Membre Ami (montant qui devra néanmoins être supérieur au montant d'une cotisation de Membre sympathisant).*

---

## Demande d'adhésion à l'Association (octobre 2023)

À recopier et à renvoyer avec votre règlement au trésorier, Mr Joël Caillerie,  
10 rue de la Cannelle, 53970, L'Huisserie // joel.caillerie@laposte.net // 06 75 05 96 46

Nom & Prénom : .....

Adresse postale : .....

e-mail : .....N° de tél : .....

*- J'ai bien pris connaissance des deux catégories de membres adhérents (ami et sympathisant) dont se compose l'Association ainsi que des prérogatives propres à chaque catégorie.*

- En conséquence, je désire devenir : membre ami  membre sympathisant

Je vous adresse ci-joint la cotisation annuelle correspondante de 240€ (membre ami)\* ou de 50 € (sympathisant)\*

- J'y joins une donation complémentaire (cf. explications à la page 4 de cette Lettre)

*\*Membre ami, vous pouvez faire 4 chèques d'un montant de 60€ ; membre sympathisant, 1 seul chèque de 50€.  
à l'ordre des Amis de La Bertais-Vassot.*

DATE et SIGNATURE :